

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2003

PRESENTS : MM. BOYER-LEROUGE-MERCIER-BRUEZ-CARPENTIER-FOULET-LAUDE- WIART-CUVILLIER

MMes CATTIAUX-CACHEUX-BRANCART-COQUART

ABSENTS EXCUSES : M THUIN - Mme DEREGNAUCOURT

1°) Délibération emploi administratif : Salaire :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en cas de maladie les indemnités de l'agent administratif non titulaire ne seront pas amputées du délai de carence car celui-ci bénéficie automatiquement d'une protection statutaire d'un mois à plein traitement et d'un mois à demi traitement après 4 mois de services.

2°) Travaux école primaire : Création d'une pelouse

Coût : 2500 € HT soit 2990 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord quant à la réalisation de ces travaux pendant les vacances scolaires. Les travaux seront réalisés la Sarl Ch. TOURNAY.

3°) Compte rendu des travaux du presbytère :

Réhabilitation de 3 logements au lieu de 5 (la construction des 2 logements neufs étant annulée)

Les travaux devraient être engagés avant la fin du 1er semestre 2003.

4°) Renouvellement des membres de l'AFR :

Le Conseil Municipal a procédé conformément aux dispositions des articles R133-3 et R133-4 du Code Rural au renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de remembrement. Il a donc nommé Messieurs Christian DELSERT, Serge CHOPIN, Philippe LAMAND (fils) et Jean-Paul DUBOIS. Le Maire étant membre de droit.

5°) Stationnement des Poids Lourds :

Le stationnement des poids lourds dans les rues présente un caractère de dangerosité certaine, le Conseil Municipal est informé de ce problème et propose éventuellement en cas de besoin le grand terrain situé à côté de la salle polyvalente pour stationner les poids lourds. Ce point sera réglé dans un proche avenir.

6°) Formation emploi jeune :

Acquisition d'un nouveau tracteur : Coût : 10 671 € (avec reprise de l'ancien);

Acquisition d'un bac pour ce tracteur : Coût : 850 €

Afin de pouvoir conduire ce tracteur, Monsieur Cédric PETIOT, dans le cadre de sa formation professionnelle, passera son permis C et son permis super lourds. Coût : 2900 € TTC avec une participation du CNFPT de 7 € 07 par heure de formation. Une convention sera signée avec l'auto-école COURBET de CAMBRAI. La même formation sera proposée à Monsieur Jean-Yves DELATTRE.

7°) Information médaille de la famille française :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers n'ont pas été déposés en décembre dernier faute de temps. Ils seront donc faits cette année en septembre. Ce sont les familles GAUDRY et COUVREUR qui seront présentées.

8°) DIVERS :

* Congé parental de Madame Sylvie THOREZ : Le Conseil Municipal est informé que Madame Thorez a renouvelé son congé parental de 6 mois.

* Demande du comité interdépartemental du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (M.N.L.E.) : Aucune suite n'est donnée à cette demande.

* Condition stationnement ducasse AUTO-SKOOTER: Relancer Monsieur DEMANGHON par téléphone.

* Formation des élus : Propositions de la Communauté de Communes de Marquion de formations pour les élus locaux par le GRETA ARTOIS-TERNOIS d'ARRAS. Ce stage se déroulerait au collège de Marquion à la mi mars. Les membres du conseil feront connaître leur choix dès que possible.

* Un stage sportif, pour les enfants nés en 1996 et avant, se déroulera à la salle polyvalente du 24 février au 28 février inclus de 9 h 45 à 12 h 00 :

- Afin d'offrir à chacun la possibilité de s'inscrire à ce stage le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de stage sous déduction d'un droit d'inscription : 2 € par enfant, gratuit à partir du 3ème enfant,

- Le financement sera assuré en partenariat avec, l'Association Sports & Loisirs et l'ASB (football) pour les enfants membres de ces associations.

*** DIVERS :**

- Monsieur François DESMAZIERE, Conseiller Régional, tiendra une permanence à la Mairie le vendredi 4 avril 2003 de 14 h 30 à 17 h 30,

Le maire

Jean Luc BOYER